

Nouvelles taxes de dépôt, renouvellement et opposition issues du décret du 9 décembre 2019 qui entrent en vigueur dès demain, soit le 11 décembre 2019 :

	Taxes actuelles		Nouvelles taxes	
DEPOT	1 classe	210 €	1 classe	190 €
	2 classes	210 €	2 classes	230 €
	3 classes	210 €	3 classes	270 €
	Par cl. supp.	42 €	Par cl. supp.	40 €
RENOUVELLEMENT	1 classe	250 €	1 classe	290 €
	2 classes	250 €	2 classes	330 €
	3 classes	250 €	3 classes	370 €
	Par cl. supp.	42 €	Par cl. supp.	40 €
OPPOSITION	325 €		1 droit antérieur	400 €
			Par droit supp	150 €